

Bonus Recyclage

Du 1er mars au 30 avril 2010

Termes et conditions pour le client final

1 : Description de l'offre :

Du 1er mars au 30 avril 2010, recyclez votre vieil ordinateur Mac ou PC chez MSABLIER et bénéficiez d'une remise pouvant aller jusqu'à 100 Euros sur un iMac, un MacBook, un MacBook Pro ou un MacBook Air. Offre valable dans la limite des stocks disponibles, pour tout ordinateur (unité centrale seule ou avec écran ou ordinateur portable) pris en charge dans le cadre de notre service de recyclage au moment de l'achat d'un des produits Mac éligibles à l'offre, dans la limite d'un Mac acheté pour un ordinateur recyclé.

2 : Période : Du 1er mars au 30 avril 2010.

3 : Mécanisme de l'offre :

- Pour être éligible à l'offre, le client final doit déposer une machine (unité centrale seule ou avec écran ou ordinateur portable) destinée au recyclage chez MSABLIER dans le cadre du programme de recyclage Apple.
- La remise s'applique uniquement sur 1 machine achetée pour 1 machine recyclée dans le cadre de l'offre.
- La remise est déduite du prix de vente public du produit acheté.

4 : Produits éligibles et montant des remises applicables :

Produit acheté	MacBook	MacBook Pro	MacBook Air	iMac
Bonus écologique affiché en TTC	50 €	100 €		
Remise HT	41,80 €	83,61 €		

5 : Audience éligible & limites :

Offre valable dans la limite des stocks disponibles.

Clients éligibles : grand Public, étudiants et enseignants, professionnels indépendants et entreprises dans la limite de 10 machines par client unique. Non cumulable avec d'éventuelles remises additionnelles pour clients entreprises ou institutions dans le domaine de l'éducation.

6 : Clauses obligatoires :

MSABLIER se réserve le droit de modifier à tout moment les termes et conditions de l'offre, les produits éligibles et la durée, sans retroactivité, et sans motifs.